



## Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs (H/F)

**Grade(s) :** Animateur

Sous l'autorité du **Directeur de la Direction de l'Éducation, de l'Enfance et des Loisirs Éducatifs et du Responsable de Service**, cet agent a pour missions :

### Mission globale

- Sous l'autorité du responsable de service et de la coordinatrice pédagogique, le responsable d'accueil de loisirs (H/F) construit et propose un projet pédagogique concernant l'accueil d'enfants.
- Il organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation.
- Il assure le bon fonctionnement des différents temps d'accueils périscolaires et extrascolaires (accueils du matin et du soir, temps méridien, ALSH du mercredi et pendant les vacances scolaires)

### Principales tâches

- Participer à la définition des orientations stratégiques de l'accueil de loisirs
- Piloter et animer l'élaboration collective du projet pédagogique du centre
- Construire et coordonner l'ensemble des activités produites par l'équipe
- Participer et gérer des animations dans les différentes manifestations de la ville
- Participer aux réflexions relatives aux accueils de loisirs, à la définition des orientations pédagogiques de la structure
- Repartir et planifier les activités en fonction des contraintes du centre
- Conception et animation de projets d'activités de loisirs
- Gestion administrative et financière
- Élaborer et affecter l'enveloppe financière des projets d'animation dans le cadre du budget alloué
- Gestion de l'équipement et des ressources humaines
- Définir les besoins en matière de ressources humaines et les compétences associées
- Piloter, suivre et évaluer les activités des agents
- Animation et pilotage de l'équipe
- Être moteur dans la dynamique d'équipe (formation et accompagnement, impulsion de projets...)
- Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité
- Identifier et mobiliser les partenaires internes et externes stratégiques
- Réaliser le suivi administratif et le bilan des activités
- Concevoir et aménager les espaces d'activités
- Organiser la gestion des locaux, des espaces et du matériel
- Élaborer le règlement intérieur et veiller à son application
- Dialoguer avec les enfants et les parents
- Prise en compte des besoins de la population

### Service d'affectation et horaires de travail

- **Horaires :** 35 heures annualisées. Les congés sont à prendre principalement sur les périodes des vacances scolaires.
- **Disponibilité :** Rythme de travail fortement lié aux rythmes scolaires, périscolaires et extrascolaires, variabilité en fonction du cycle saisonnier : été/hiver, avec des pics d'activité liés à l'organisation des manifestations municipales (soirs et week-end) ou nécessités de service.

Le directeur peut être amené à préparer et encadrer des séjours vacances ou classes de découvertes en fonction des obligations réglementaires et des nécessités de service.

▪ **Service d'affectation :**

Direction de l'Education, de l'enfance et des loisirs éducatifs,

Service des loisirs éducatifs

10 Avenue Auguste Gross - 94380 Bonneuil-sur-Marne

**Compétences requises**

○ **Expérience et formation**

- BPJEPS « mention loisirs tous publics » ou concours animateur
- Expériences dans la direction d'accueils de loisirs et l'animation tous publics
- Expérience d'encadrement d'équipe

○ **Compétences techniques**

- Connaissance de l'environnement territorial, des acteurs institutionnels, culturels et associatifs locaux
- Connaissance du Projet Educatif De Territoire
- Maîtrise du cadre réglementaire des AC.M.
- Connaissance usuelle des outils bureautiques
- Connaissance de la comptabilité publique
- Connaissance des techniques de résolution des conflits et de médiation

○ **Caractéristiques personnelles**

- Aptitude à l'organisation et à la gestion des priorités
- Rigueur
- Ouverture d'esprit – écoute – dialogue
- Capacité à travailler en équipe
- Polyvalence à tous les publics
- Adaptabilité aux différents types d'accueils
- Capacité d'initiative, d'aptitude à transmettre les informations et les savoirs
- Autonomie dans l'activité quotidienne et l'organisation du travail
- Capacité relationnelle et de communication
- Aptitude à l'encadrement et au management
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité

○ **Exigences particulières liées au poste**

- Devoir de réserve
- Sens du service public
- Disponibilité en soirées et/ou week-ends
- Permis B

Lettre de motivation + CV à adresser à Monsieur le Maire à l'adresse suivante ou par mail :

[recrutement@bonneuil94.fr](mailto:recrutement@bonneuil94.fr)



**Mairie de BONNEUIL-SUR-MARNE**

A l'attention de Monsieur Le Maire

7 rue d'Estienne d'Orves

CS 70027

94381 BONNEUIL SUR MARNE CEDEX